



*Avocats d'Affaires
Mandataires en Mines et Carrières
Mandataires en Propriété Industrielle*

N° d'impôt : A 1700 300 B

248/B, 3^{ème} rue, Industriel, Kinshasa/Limete, RD Congo.
– Bureau : 015 16 76 44 * E-mail : cabmak@gmail.com

SOCIETE CIVILE D'AVOCATS

« MAK »

Formation, Assistance, Conseils et Représentation judiciaires.

RAPPORT DE LA MISSION

SUR L'ORGANISATION DU SEMINAIRE DE FORMATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES ET AGENTS DE L'ADMINISTRATION DES MINES

*Thématique : INITIATION AU DROIT COMPTABLE OHADA
Kinshasa, Sacré cœur, les 30 et 31 juillet ; les 04 et 05 août 2014
Contrat : PROMINES 04 – 023 / 2014*

RAPPORT DE LA MISSION

Thématique : INITIATION AU DROIT COMPTABLE OHADA

Kinshasa, Sacré cœur, les 30 et 31 juillet ; les 04 et 05 août 2014

Contrat : PROMINES 04 – 023 / 2014

INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre de l'exécution du contrat de service de consultant N° 04 – 023 / 2014 du 18 juillet 2014, notre firme s'est engagée, envers et au profit du Ministère des Mines, d'élaborer, concevoir dispenser les modules de formation spécifiques sur la thématique retenue relative à l'initiation au droit comptable Ohada, à la préparation matérielle et logistique de ladite formation ainsi qu'à l'évaluation des participants à la formation.

Aussi, après avoir assuré cette formation pendant quatre journées scientifiques, notre firme, la Société Civile d'Avocats « MAK » a le réel plaisir de dresser le présent rapport à l'attention particulière de son cocontractant, le Ministère des Mines, ici représenté par le PROMINES.

RAPPEL DE LA MISSION

La mission de formation dont l'exécution nous a été confiée se rapportait à la formation sur quatre journées, des agents et cadres du ministère des mines de la République Démocratique du Congo sur le thème « *Initiation au droit comptable OHADA* ».

Cette mission impliquait la mise en œuvre des diligences suivantes :

- ✓ Conception du programme de formation (en tenant compte des objectifs pédagogiques, du profil des participants, de la dimension des postes, du contenu des tâches, des responsabilités ...)
- ✓ Diffusion de la formation suivant le contenu du plan de formation accepté avec des outils pédagogiques appropriés ;
- ✓ Présentation du rapport sur le déroulement de la formation avec les évaluations.

Pour la réalisation de cette mission, les méthodes d'animation ont été actives et ont compris entre autres :

- Des exposés sous forme d'explication des concepts de base ;
- D'échange d'expériences ;
- Plusieurs exemples concrets illustrant l'approche dans différents secteurs d'activité.
- Le choix des exemples au regard du secteur d'activité des participants (minier) ;
- De discussions en atelier (formation de petits groupes de discussions autour de la question précise d'élaboration des états financiers selon le SYSCOHADA) ;
- De remise d'une documentation appropriée (cahier de participant).

OBJECTIFS GENERAL ET SPECIFIQUE DU SEMINAIRE

a. Objectif général

La comptabilité est le langage des affaires. Les états financiers qui l'accompagnent constituent le principal mode de présentation des informations sur la situation financière des entreprises, qu'elles soient privées ou publiques, au profit de tous les partenaires intéressés. Cette présentation obéit à un ensemble de normes et principes. La RDC, membre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Afrique (OHADA), exige des entreprises congolaises la présentation des états financiers 2014 suivant le système de comptabilité OHADA.

L'Etat en temps que partenaire social est l'un des premiers utilisateurs des états financiers. Car seules les informations financières structurées sur les entreprises permettront de déterminer la performance économique du pays et partant évaluer avec objectivité l'assiette de calcul des différents impôts, taxes et redevances, principale source de revenu de l'Etat.

On comprend pourquoi la stratégie du gouvernement sur la performance fiscale repose sur une bonne compréhension et une capacité d'analyse par les agents de l'Etat des documents de synthèse des informations financière.

L'objectif général de ce séminaire était donc de renforcer les capacités des agents et cadres du ministère des mines sur le système comptable OHADA.

b. Objectif spécifique

Parce qu'ils sont garants des recettes fiscales, les fonctionnaires de l'Etat, intervenant dans le calcul des impôts, taxes et redevances se doivent de maîtriser le nouveau droit et système comptable introduit, dans tous les aspects pratiques et pourquoi pas les perspectives d'évolutions prévisibles.

Les résultats attendus au niveau des participants en fonction des attentes spécifiques étaient de ce fait déclinés comme suit :

- Comprendre et justifier les grands changements apportés par le SYSCOHADA sur la présentation des Etats financiers ;
- Comprendre les principes et la pratique de la comptabilité selon le SYSCOHADA ;
- Comprendre les applications pratiques de la nouvelle norme sur la présentation des états financiers ;
- Appréhender l'approche de la lecture critique par un agent taxateur des états financiers établis suivant le SYSCOHADA.
- Comprendre les éléments de l'analyse financière d'une entreprise à partir des états financiers OHADA.

PROGRAMME DE FORMATION ET CONTENU PEDAGOGIQUE DU SEMINAIRE

Compte tenu des objectifs à nous assignés, le programme de formation ci-dessous a été déroulé sur 04 jours.

Modules & Dates	Thématique pratique de discussion
Le Mercredi 30 juillet 2014 Module 1 : LES BASES CONCEPTUELLES DU SYSCOHADA	Thème 1 : Les sources du droit comptable ; Thème 2 : PCGC vs SYSCOHADA : Analyse comparée des grands changements.
Jeudi 31 juillet et lundi 04 Aout 2014 Module 2 : LA COMPTABILITE GENERALE : Méthodes & Pratiques	Thème 3 : Généralités sur le Système comptable OHADA ; Thème 4 : Le patrimoine d'une entreprise : le Bilan ; Thème 5 : Le compte et le principe de la comptabilité à partie double ; Thème 6 : le plan des comptes OHADA ; Thème 7 : Les livres comptables ; Thème 8 : Les différentes catégories d'opérations de l'entreprise ; Thème 9 : Les Travaux de fin d'exercice ; Thème 10 : Lecture Critique des Etats Financiers par un agent taxateur. <i><u>Atelier thématique (travaux de groupe) :</u></i> <i>Elaboration des états financiers : Bilan et compte de résultat</i>
Mardi 05 aout 2014 Module 3 : INITIATION A L'ANALYSE FINANCIERE	Thème 11 : L'analyse de la rentabilité : le compte de résultat ; Thème 12 : L'analyse de la solvabilité : le bilan

NB : pour le contenu détaillé du programme, voir support du séminaire.

VOLET TECHNIQUE

Sous ce volet, nous aborderons, successivement, les points relatifs au déroulement du séminaire, les résultats obtenus, les contraintes et difficultés rencontrées ainsi que les recommandations de la firme.

DEROULEMENT DU SEMINAIRE : REALISATIONS

Le séminaire de formation portant sur l'initiation au droit comptable OHADA s'est tenu du 30 juillet au 05 Août 2014, avec pour formateurs, l'expert congolais Paul BAKAJIKA, professeur à l'ISP et Directeur de Trésorerie à la REGIDESO et l'expert camerounais PONE Isaac.

➤ Première journée :

L'expert congolais a posé les prémices de ladite formation, en précisant le contexte régional ayant prévalu à l'adhésion de la RDC au SYSCOHADA et a dressé un tableau comparatif de notre ancien droit comptable au nouveau droit comptable OHADA.

Cette introduction a été sanctionnée par un travail pratique à domicile, à titre de pré-test, aux fins de plonger l'auditoire dans le bain du système comptable Ohada, dit SYSCOHADA.

Le résultat du pré-test se présente comme suit :

N°	IDENTITE	POINTS	POURCENTAGES
1	TSHILULU KAMBA	9	90 %
2	NZONGU MANDEFU	9	90 %
3	MATELO MAWESI	9	90 %
4	TSHIACA MUSWAMBA	7,5	75 %
5	MUZILIWA ALAIN	7	70 %
6	BOSILIKWA BOMBOKO	7	70 %
7	KIMVUNZILA KASEKA	7	70 %
8	SOBELEYA LUBEMBE	6,5	65 %
9	LUKUSA NTUMBA	6,5	65 %
10	KAYOMBO OMARI	6	60 %
11	AMANI MARIAM	6	60 %
12	NDIANABO BALIHUTA	6	60 %
13	NZUMBA WASOLUA	5,5	55 %
14	BALELA LUNGANGA	5,5	55 %
15	IBENGE KAYEMBE	5	50 %
16	NSEKA LUKENI	5	50 %
17	MWALI KABONGO	5	50 %
18	TAMBWE LEMBALEMBE	5	50 %
19	MWANCE MWANANGONGO	4,5	45 %

20	BOFONDO LOMBE	4	40 %
21	MUEPU NSOYA	4	40 %
22	NKUNDA BAKIZE	4	40 %
23	NZAU MBIYAVANGA	4	40 %
24	MFUMU	4	40 %
25	MISENGA KAYOMBO	3	30 %
26	MUKANGA MATONDO	3	30 %
27	PANZU BASIMBA	2,5	25 %
28	MANGOMINYA RUGAMIKA	2	20 %
29	UMBA PANU	1	10 %

Nous relativisons ce résultat d'autant plus que ledit test a été fait à domicile et que rien ne garanti qu'il reflète à justesse, la mesure des connaissances personnelles et scientifiques des participants.

C'est pourquoi, nous n'en tiendrons pas compte dans le cadre du présent rapport de mission, ce résultat n'a été qu'indicatif pour se fixer l'idée sur le niveau de l'auditoire.

➤ **Deuxième journée :**

L'expert camerounais ayant pris le relais de l'expert congolais, va apporter plus de précision sur le contexte de l'adhésion de la République démocratique du Congo au droit communautaire OHADA et l'incidence de neufs actes uniformes dans l'arsenal juridiques, judiciaires et économiques du pays.

Un accent spécial a été mis sur les actes uniformes instituant le SYSCOHADA, objet du présent séminaire.

La thématique développée en cette deuxième journée fut intitulée : « **Plan de comptes** » :

- *Classement et codification des comptes*
- *Organisation du plan du compte de l'entreprise*
- *Liste des comptes*

➤ **Troisième journée :**

La thématique développée en cette deuxième journée fut intitulée : « **la présentation des états financiers Ohada** » :

- *Le bilan*
- *Le compte de résultat*
- *Le TAFIRE*
- *L'état annexe*

➤ **Quatrième journée :**

Elle a été celle de la synthèse des travaux et de l'évaluation des participants dont le résultat n'a pas été satisfaisant au vu du faible niveau desdits participants et de leur profil inadéquat. Tenez pour exemple, quelques uns des participants ne sont que diplômés d'Etat.

RESULTATS OBTENUS

Le consultant a dans le cadre du présent séminaire abouti aux résultats suivants :

- Avoir réussi à susciter la curiosité scientifique des participants sur le droit communautaire OAHADA et plus spécialement sur le SYSCOHADA ;
- Avoir rendu attrayant une thématique à priori inconnu des participants et, dans une certaine mesure, indigeste ;
- Avoir réussi à déceler la crème élitistes sur la liste des participants nous transmise par l'Administration des mines ;
- Avoir renforcé les capacités de quelques participants ayant un profil correspondant à la présente thématique ou formation ;
- Avoir révélé aux autorités centrales des Mines le niveau réel des agents et cadres des Mines soumis à l'évaluation basique et objective de leurs connaissances en comptabilité en générale et SYSCOHADA, en particulier ;

CONSTRAINTES

Notre firme a rencontré les contraintes relatives au niveau d'études et au profil inadéquat de quelques participants d'une part et d'autre part, et au court délai nous imparti, au regard de la nouveauté de la notion SYSCOHADA et de son volume.

Néanmoins, nous nous sommes efforcés de pallier à ces contraintes, en diluant le programme initialement prévu, aux fins de répondre aux questionnements et aux attentes des participants.

Ce qui nous vaut, à notre actif, les résultats obtenus supra.

Par ailleurs, nous avons également rencontré des sérieuses contraintes financières du fait de la sensible réduction de notre offre financière initiale.

En effet, par les dépenses engagées pour le succès de cette formation, il s'est dégagé, à notre charge, un écart déficitaire de 7.621,3 \$ US.

Aussi, même le paiement par le client de la somme provisionnelle de 1.500 \$ US ne suffirait pas, hélas, à couvrir ce définitif qui en ce cas, resterait de 6.121,3 \$ à notre charges.

Dans l'avenir, nous prions ardemment le client de bien vouloir tenir compte des présentes contraintes financières dans la négociation de l'offre financière initiale du consultant.

RECOMMANDATIONS DE LA FIRME

Au regard du résultat peu fameux des participants, nous suggérons que les participants ayant échoués, soient selon le cas, soumis au préalable à la formation élémentaire de la comptabilité générale, avant de bénéficier, d'une autre formation en SYSCOHADA.

En outre, nous proposons que le prochain recrutement des agents et cadres des Mines, si il aura lieu, se fasse sur base d'un concours adapté aux besoins réels des différents services et directions, aux fins de créer la classe élitiste au sein de l'Administration des Mines.

Aussi, une évaluation à mi-parcours de ces agents soit envisagée dans le cadre de leur avancement en grade.

Par ailleurs, nous suggérons que les meilleurs candidats soient affectés au poste correspondant de leurs aptitudes, aux fins de promouvoir la culture de la compétence et de la méritocratie au sein de l'Administration Publique gangrenée par les maux du népotisme, favoritisme, tribalisme, etc.

Enfin, nous pensons, en toute modestie, vu l'intérêt que revêt la thématique du SYSCOHADA, sur les finances publiques de l'Etat congolais, en matière des Mines et carrières, que pareille formation devrait s'étendre aux autres Agents et Cadres affectés en Provinces

Votre Institution pourra alors compter sur notre disponibilité et objectivité indéfectible pour l'aider à mener à bien, sa mission de renforcement institutionnel de l'Administration des Mines.

RAPPORT FINANCIER

En justifications des frais remboursables prévus et libelles dans notre contrat N° 04 – 023 / 2014 du 18 juillet 2014, nous vous joignons, les présentes factures relatives à la présente formation et vous en souhaitons bonne réception.

Aussi, ces mêmes documents comptables serviront de justification au paiement de la somme provisionnelle de 1.500 \$ US, prévue dans le contrat.

PIECES COMPTABLES ET JUSTIFICATIVES

FRAIS DE VOYAGE DE L'EXPERT CAMEROUNAIS

FRAIS DE LOGEMENT ET PERDIEM DE L'EXPERT CAMEROUNAIS

FACTURE DE LOCATION SALLE, SONO, RETROPROJECTEUR

FACTURE DE RESTAURATION DES PARTICIPANTS

FRAIS DE TRANSPORTS PARTICIPANTS

FRAIS DE TRANSPORTS DU PERSONNEL

FACTURE IMPRESSIONS, PRISES D'IMAGES, PHOTOS ET MONTAGES

FACTURES FOURNITURES, MATERIEL, DIVERS

ANNEXES

CONCLUSION

Nous clôturons notre rapport en saluant vivement le Ministère des Mines et le PROMINES pour l'initiative prise pour le renforcement de capacités des agents et cadres des Mines, en vue de garantir aux générations futures, l'émergence de la classe élitiste et le développement durable dans le secteur minier congolais

Pour la Société Civile d'Avocats « MAK »

ABAYA KOY

Associé-Gérant